

# Votre forêt quels enjeux ? Quelles réglementations ?





## Des sites, des zones, des réseaux ?

- Du réglementaire pour :
  - des espaces naturels, des espèces (réserve, APPB)
  - les paysages, les monuments (sites classés, inscrits)
  - l'eau (périmètre de captage...)
  - l'organisation des espaces forêt-agriculture-urbanisme (RB, EBC)
- Un réseau de sites (directives oiseaux et habitats)
- Des zones d'inventaires (ZNIEFF, ZICO)

# Réserve naturelle



- Objet : conservation faune, flore, habitats (parfois patrimoine archéologique...)
- Réserve Naturelle Nationale (Décret) – (7 en FC)
- Réserve Naturelle Régionale (Arrêté) – à la demande du propriétaire (6 en FC)
- La réglementation des activités est précisée dans l'acte de classement
- Un plan de gestion de la réserve – un gestionnaire désigné

Forêt à PSG nombre	nombre	4
	surface	293 ha
Forêt morcelées	surface	6

# Ex. Arrêté RN des Ballons Comtois

**Article 12** - En matière d'exploitation forestière, les documents d'aménagement et les plans simples de gestion sont communiqués lors de leur élaboration et de leur révision au préfet qui les présente, pour avis, au comité consultatif.

Ils intègrent les prescriptions suivantes :

- **traitement en futaie jardinée ou irrégulière par bouquets ou trouées ;**
- **préférence donnée à une régénération forestière spontanée.** Toutefois, si des plantations sont réalisées, elles font appel à des essences déjà présentes dans la réserve et à des plants en provenance du massif vosgien ;
- mixité des essences de feuillus et de résineux ;
- réalisation des travaux sylvicoles (éclaircie, nettoyage, dégagement, élagage, débardage, exploitation) **durant la période du 15 juillet au 14 décembre** dans le domaine privé de l'Etat. Sur les forêts privées et communales, cette contrainte ne s'applique qu'aux secteurs de replat situés en crête à une altitude supérieure à 950 mètres ;
- **non-reboisement des vides inférieurs à 20 ares d'un seul tenant.**

Forêt  
Privée  
Française  
CRPF





# Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope - APB

---

- Objet : protection des habitats d'espèces animales et végétales
- La réglementation des activités est précisée dans l'arrêté départemental
- Faucon pèlerin, tétraonidés, cours d'eau à écrevisses à pattes blanches 25, 39, 70, bientôt 90
- A l'avenir extension des APP Biotope en APHN (habitats naturels) et APHE (habitats d'espèces) et en APPG (géologique)

Forêts privées (PSG + morcelées)	surface	2681 ha hors APPB écrevisses
----------------------------------	---------	------------------------------



# Sites Classés

---

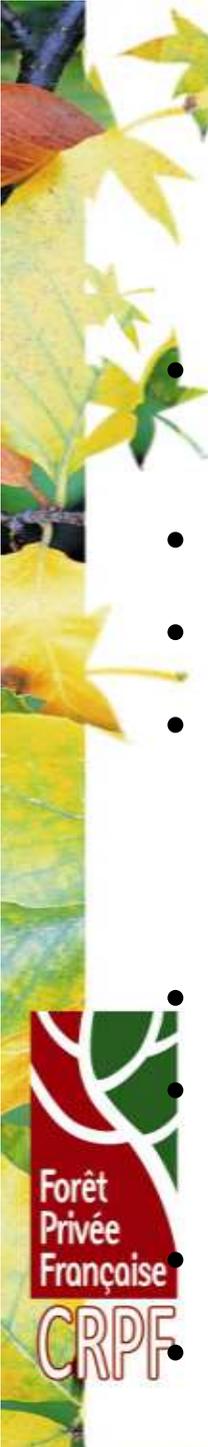
- Objet : préservation en l'état d'un espace naturel d'intérêt paysager, pittoresque, historique...
- Toute modification de l'aspect du site est soumise à **autorisation** ministérielle après avis de la commission départementale des sites
- Demande d'autorisation pour des opérations sylvicoles ayant un impact visuel (coupe, desserte...)



# Sites Inscrits

---

- Objet : préservation en l'état d'un espace naturel d'intérêt paysager, pittoresque, historique...
- Toute modification de l'aspect du site est soumise à **déclaration** auprès du Préfet (4 mois avant les travaux)
- Hors opérations courantes (PSG, RTG...)



# Monuments historiques classés ou inscrits

---

- Objet : conservation d'immeuble ayant un intérêt historique, artistique...
- Périmètre de visibilité de 500 m
- Monuments classés : régime d'autorisation préfectorale
- Monuments inscrits : régime de déclaration

## ZPPAUP

---

- Objet : autour d'un ou plusieurs monuments historiques
- Règlement qui précise les servitudes et les prescriptions applicables
- Se substitue au périmètre de visibilité de 500 m
- Avis de l'Architecte des Bâtiments de France

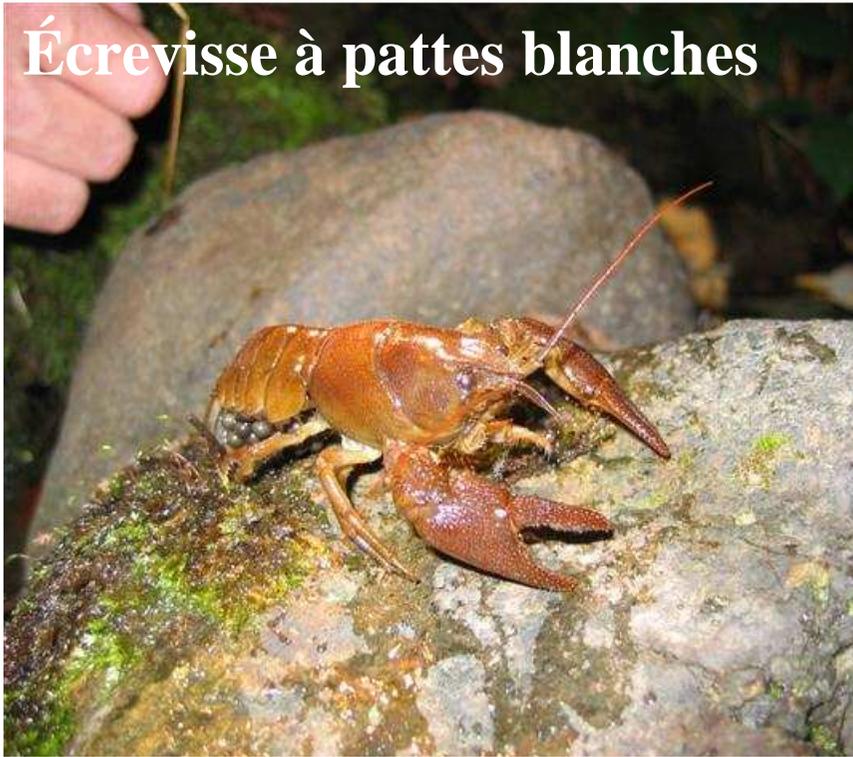


# Réglementations liées à l'eau

---

- **Plan de prévention des risques d'inondation** – règles qui s'imposent dans le champ d'inondation
- **Périmètre de captage des eaux** – règles fixées par l'arrêté de constitution (traitement des bois, dégagements chimiques, coupes rases...)
- Réglementation applicable aux **franchissements d'un cours d'eau** – régime d'autorisation

Écrevisse à pattes blanches



Franchissement  
Temporaire – kit de  
franchissement



Franchissement permanent - pont en bois

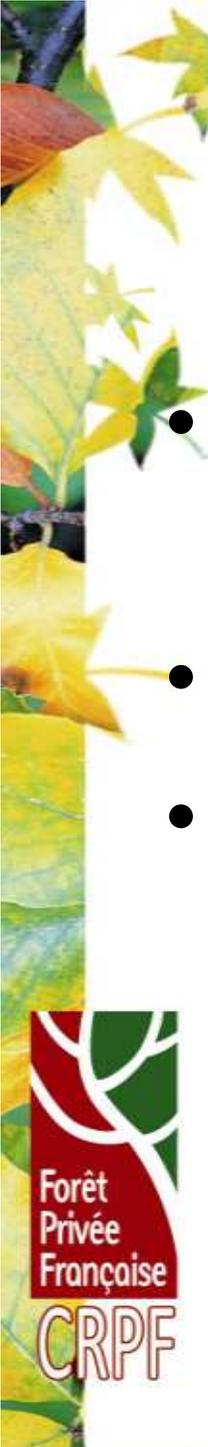




# Réglementation applicable aux boisements et reboisements

---

- Objet : protection des terres agricoles, paysages, de milieux, espaces urbanisés...
- Par commune, elle limite les possibilités de boisement et de reboisement, précise des règles sur les distances de plantation
- Pas d'interdiction de reboisement pour les forêts à document de gestion (PSG, PA)
- Dans un zonage d'interdiction, réglementé ou libre
- Seuils définis par département (massif < 4 ha dans le 70)
- Dans certaines communes : régime de déclaration pour boisements ou reboisements



# Espace Boisé Classé des POS - PLU

---

- **Objet : conservation des bois et forêts sur un territoire communal**
- **Le défrichage est interdit**
- **Coupes sont soumises à autorisation (hors PSG et RTG)**

# Le réseau de sites Natura 2000

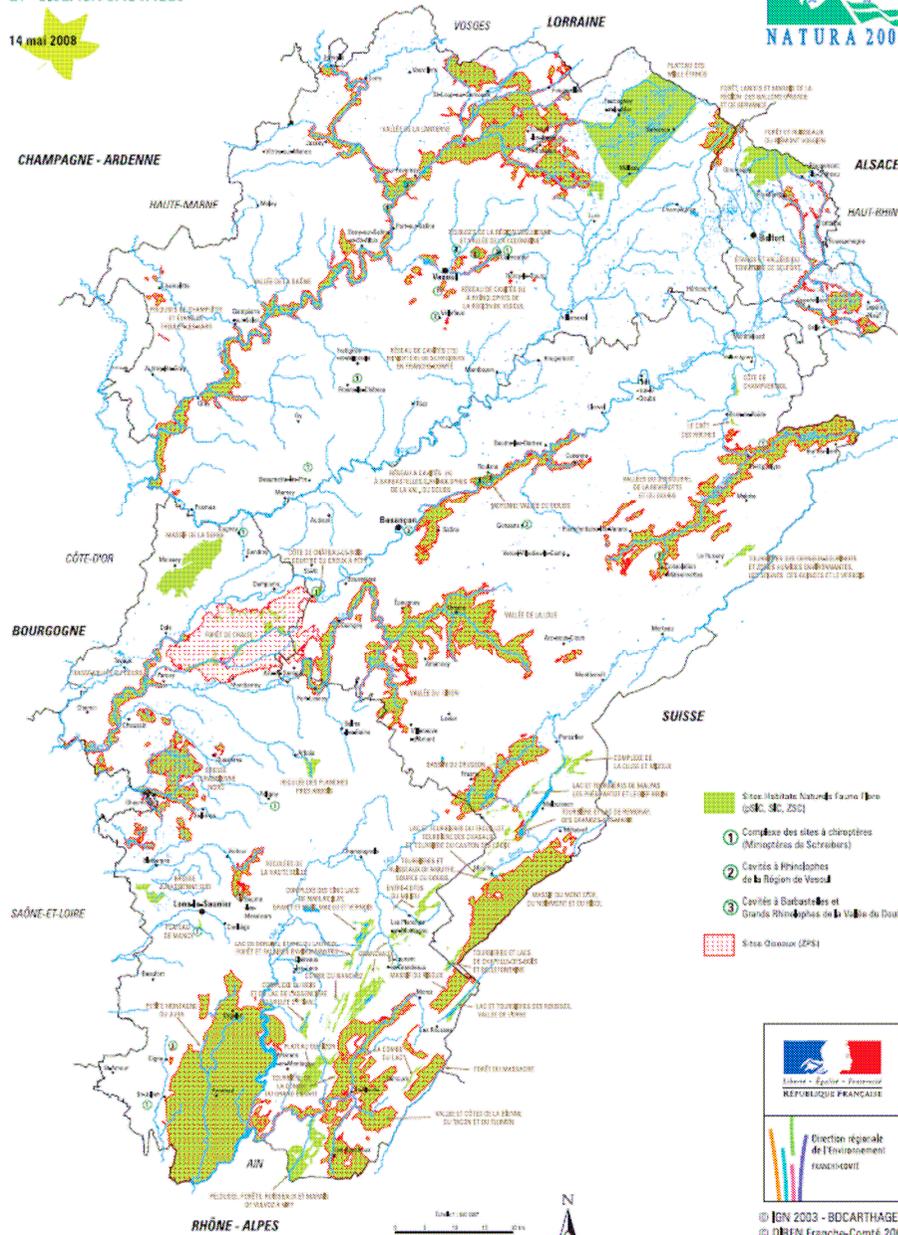


- **Objet : maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats naturels ou d'espèces retenus par les directives « oiseaux » et « habitats »**
- **Un réseau de sites :**
  - *Zone Spéciale de Conservation - (directive habitats) - ZSC*
  - *Zone de Protection Spéciale (directive oiseaux) – ZPS*

## RÉSEAU NATURA 2000 EN FRANCHE-COMTÉ

AU TITRE DES DIRECTIVES EUROPÉENNES "HABITATS NATURELS FAUNE FLORE SAUVAGES"  
ET "OISEAUX SAUVAGES"

14 mai 2008



• 71 sites en Franche-Comté  
: 75 800 ha de forêt privée  
- 291 PSG pour 15 000 ha  
(82 600 ha de forêt publiques)

• État d'avancement des  
Docob :

- 70,4 % des Docob sont validés  
(soit 84 % des surfaces en  
Natura 2000),

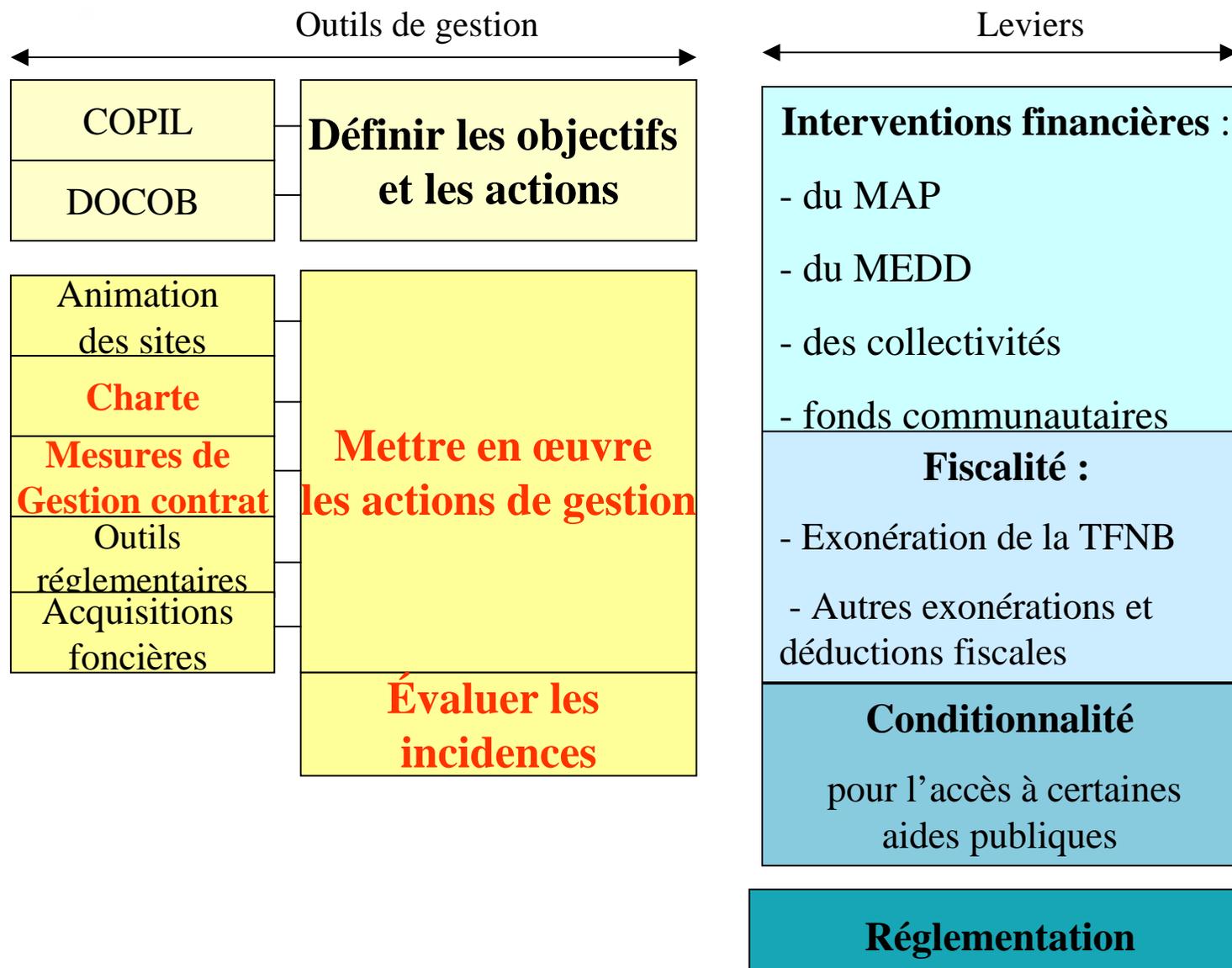
- 17 % sont en cours (soit 12 %  
des surfaces en Natura 2000),

- 13 % restent à lancer (soit 4 %  
des surfaces en Natura 2000).



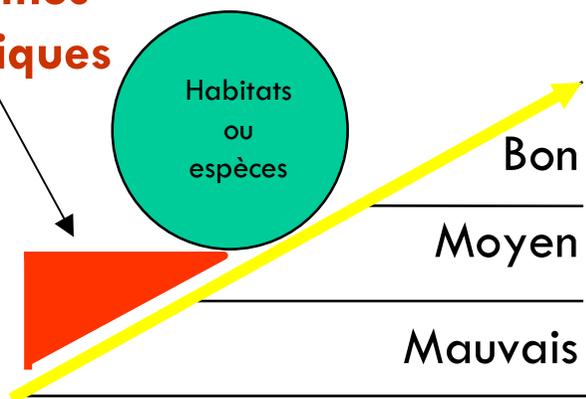
© IGN 2003 - BDCARTHAGE  
© OREN Franche-Comté 2008

# Disposition de gestion des sites Natura



# Charte

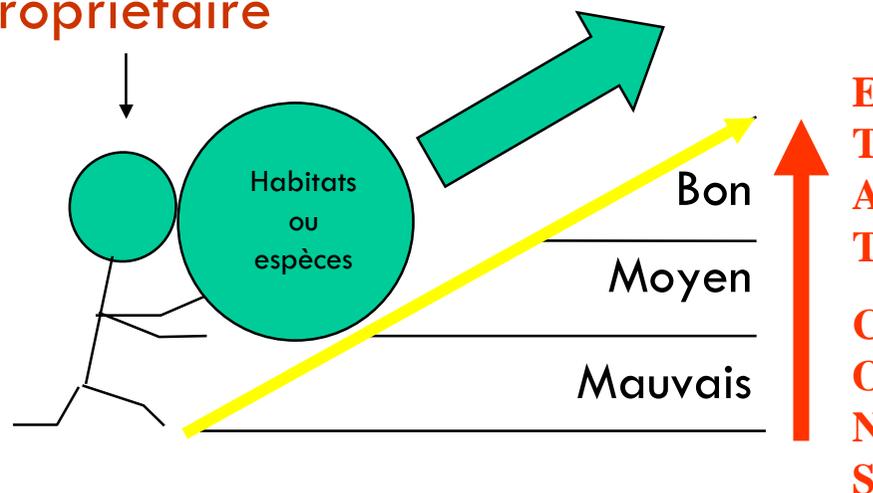
Bonnes pratiques



Engagements Charte  
= bonnes pratiques  
sans surcoût de  
gestion

# Contrat Natura 2000

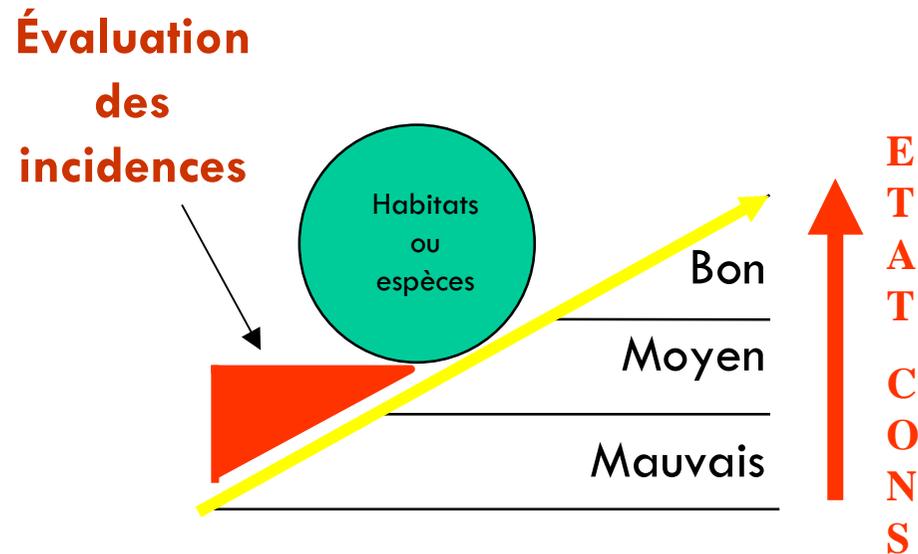
Propriétaire



Cahier des charges  
des contrats N2000  
avec surcoût de  
gestion financé

E  
T  
A  
T  
C  
O  
N  
S

# Évaluation des incidences



Évaluation d'incidences = vérifier  
si le projet n'affecte de façon  
notable les habitats et espèces,  
d'intérêt communautaire

# Garantie de gestion durable

Le propriétaire peut prétendre à une aide publique ou à une réduction fiscale

LOF 2001

Obligation de présenter une **garantie de gestion durable**

Hors site N2000 : Garantie de gestion durable si :

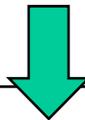
- PSG agréé par le CRPF
- Adhésion du propriétaire à un Règlement Type de Gestion (RTG) préalablement agréé par le CRPF
- Adhésion au Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)

# Garantie de gestion durable dans les sites Natura 2000

Le propriétaire peut prétendre à une aide publique ou à une réduction fiscale si

LOF 2001

**Garantie de gestion durable**



**Dans un site  
N2000**



- 1 Soit signer un contrat Natura 2000 **ou** adhérer à la charte
- 2 Soit avoir reçu un agrément CRPF conformément à l'article **L.11** du Code Forestier

PSG

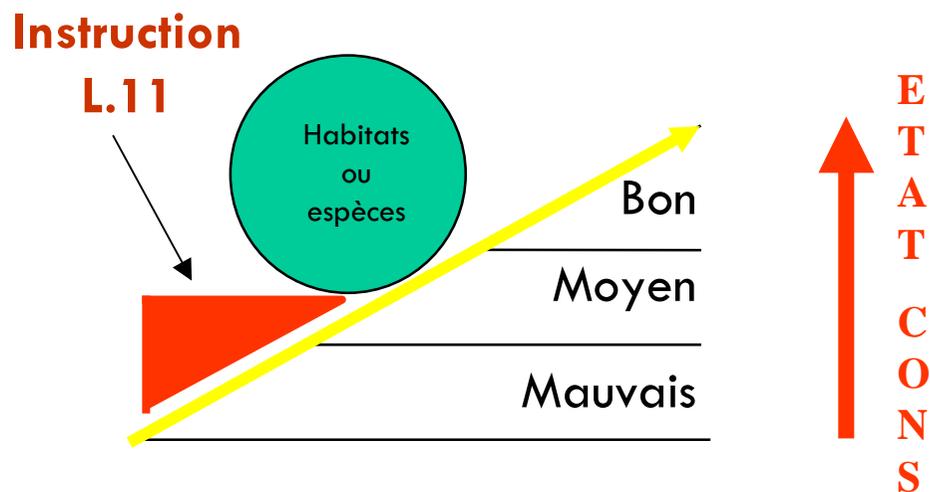
RTG

Forêt  
Privée  
Française

CRPF



# Instruction L.11 - Annexe N2000



Instruction du document de gestion = Garantir que les directives de gestion, les coupes et travaux ne sont pas de nature à affecter le site de façon notable



# Outils de connaissance des milieux et des espèces remarquables

---

- *ZNIEFF* : zone d'intérêt écologique, floristique et faunistique
- *ZICO* : Zone importante pour la conservation des oiseaux
- Objet : information sur les zones de plus grand intérêt écologique (faune, flore protégées, milieux remarquables) aux services des élus et particuliers
- Aucune valeur juridique directe, hormis le statut de protection des espèces identifiées (protection nationale, régionale...).

# Où trouver l'info ? Site de la DIREN

**DIREN Franche-Comté**

Site du ministère | Autres régions | Plan du site | Recherche :

Accueil | Risques Naturels | Eau et milieux aquatiques | Nature et paysages | Evaluation environnementale | Développement durable

**La DIREN**

- Nos missions
- Où nous joindre
- Qui fait quoi
- Rapports d'activités
- PAS : Plan d'Action Stratégique

**Données sur l'environnement en Franche-Comté**

- Situation hydrologique en Franche-Comté
- Données communales
- Données régionales
- Cartographie dynamique**

**Nos partenaires**

- Pôle EDD
- Associations
- Manifestations diverses

**Documentation**

- Publications diren
- Métiers de l'environnement
- Concours et métiers de l'environnement
- Glossaire de l'environnement

**Liens vers d'autres sites**

**Dernière mise à jour : 2 août 2007**

**A la une**

- Police de la Nature : opération régionale d'information**  
Le samedi 23 juin, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) ont mené une opération d'information sur (...)  
- 19 juillet 2007 - *En savoir plus*
- Des larves "d'Arthroplea congener" découvertes dans un cours d'eau du Jura**  
Une découverte exceptionnelle vient d'être faite par M. Lucien Julienne, hydrobiologiste à la DIREN Franche-Comté. Des larves d'Arthroplea congener (Insecte éphéméroptère) ont en (...)  
- 13 juillet 2007 - *En savoir plus*
- Situation hydrologique en juin**  
Les précipitations excédentaires du mois de mai et celles de juin dépassant la normale de 20 à 75 % provoquent une bonne hydraulité des cours d'eau : le débit moyen du Doubs à Besançon, (...)  
- 11 juillet 2007 - *En savoir plus*

**Historique des actualités**

**Zoom sur**

- Le Karst Franc-Comtois**  
ETUDES, PERSPECTIVES ET ACQUISITIONS RECENTES DEFINITION Un système karstique est un aquifère carbonaté, fissuré, dans lequel les écoulements souterrains ont élargi certains vides (...)  
- 15 juin 2007 - *En savoir plus*

**Dernières mises en ligne**

- Rapport d'activités 2006**  
Rapport complet Page de garde Sommaire et Edito Risques naturels et Eau Milieu Aquatiques et Terrestres  
- 25 juillet 2007 - *En savoir plus*

**Dossiers de Référence**

- P.E.R. : Profil Environnemental Régional
- O.R.G.F.H. : Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et des ses Habitats
- NATURA 2000
- L'évaluation environnementale des plans et programmes
- D.C.E. : Directive Cadre sur l'Eau
- CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté
- CPER - Contrat de Projets Etat-Région Franche-Comté

**Espaces thématiques**

- Cités
- Court-métrage de sensibilisation Cités
- Réglementation
- Formulaires
- Commandes Publiques

**Service-Public.fr**  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE L'ÉNERGIE

Internet

démarrer | DIREN Franche-Comt... | FR | 11:18



# Diren Franche-Comté

Site du ministère

Autres régions

Plan du site | Recherche :

OK

Accueil

Risques Naturels

Eau et milieux aquatiques

Nature et paysages

Evaluation environnementale

Développement durable

## Données sur l'environnement en Franche-Comté

- Situation hydrologique en Franche-Comté
- Données communales
- Cartes régionales
- Cartographie dynamique**

Vous êtes ici : Données sur l'environnement en Franche-Comté > Cartographie dynamique

### Cartographie dynamique

#### Les Cartes CARMEN

#### Quelques conseils de prise en main de l'outil

Plusieurs cartes sont fabriquées par thématique.

La carte en lien dans "fabriquez votre carte" comporte tous les thèmes et permet de les croiser en tant que de besoin.

Les bloqueurs de fenêtre POPUP doivent être désactivés.

Accès à la notice complète

- Consulter les cartes par thématique :
  - risques naturels
  - eau
  - eaux souterraines
  - nature
  - paysages

**Fabriquer votre carte**



CARMEN : Données Environnementales en Franche-Comté - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Recherche Favoris

Adresse [http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML\\_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?map=CarteInfo.map&service\\_idx=14W](http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?map=CarteInfo.map&service_idx=14W)

Google Envoyer Mes favoris 5 bloquée(s) Orthographe Envoyer à

# Ecologie et Développement Durable Franche-Comté

Données Environnementales en Franche-Comté

Dates des fichiers et

Département: JURA  
Commune: BOIS-D'AMONT (39)  
Localiser

- Arrete Prefectoral de Biotope
- APB Ruisseau 70
- Réserves Biologiques
  - NATURA2000
  - Directive Hab (SIC - P.SIC - ZS)
  - Directive ois (ZPS)
- Inventaires
- Convention
- Paysage
- Protections réglementaires
  - Sites Classés
  - Sites Insouls
  - Secteurs Sauvegardés
  - ZPPAUP sous réserve
- Contrat
- Engagements internationaux
- Eléments de connaissance
- Fonds de plan
  - Commune
  - Département
  - Départements limitr
  - Carte IGN 1/25 000
  - Orthophoto IGN FC nord

Actualiser >>

© DIREN FC 2007  
© SPN / ONF  
© BD CARTHAGE IGN/MED/DAE  
© SCAN25-IGN  
© ORTHOPHOTO-IGN

<http://carto.ecologie.gouv.fr/GIMS/tool/spec/Arborescence/TSArborescence.php#>

démarrer CARMEN : Données E... Microsoft Word FR

Forêt Privée Française  
CRP



# Ecologie et Développement Durable Franche-Comté

Données Environnementales en Franche-Comté

Dates des fichiers et



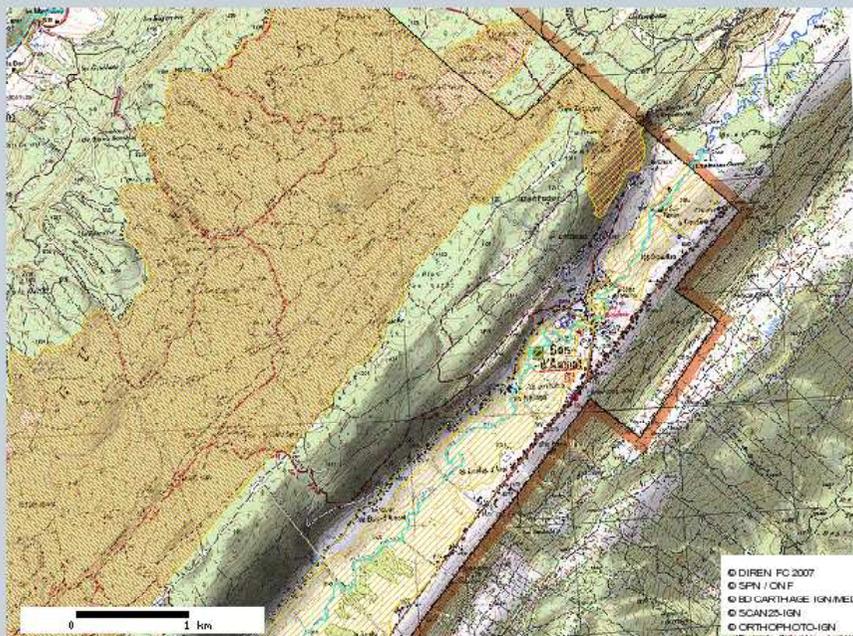
Département: JURA

Commune: BOIS-D'AMONT (39)

Localiser

- Arrêté Préfectoral de Biotope
- APB Ruisseau 70
- Réserves Biologiques
- NATURA2000
  - Directive Hab (SIC - PSIC - ZS)
  - Directive ois (ZPS)
- Inventaires
- Convention
- Paysage
- Protections réglementaires
  - Sites Classés
  - Sites Insolites
  - Secteurs Sauvegardés
  - ZPPAUP sous réserve
- Contrat
- Engagements internationaux
- Eléments de connaissance
- Fonds de plan
  - Commune
  - Département
  - Départements limitrophes
  - Cours d'eau
  - Carte IGN 1/25 000
  - Orthophoto IGN FC nord

Actualiser >>



© DIREN FC 2007  
© SPN / ONF  
© BD CARTHAGE / IGN/MDMAE  
© SCAN25-IGN  
© ORTHOPHOTO-IGN



Forêt Privée Française  
CRP



Internet

démarrer



CARMEN : Données E... Microsoft Word

FR

# Dans mon PSG ?

---

## **Chapitre enjeux environnementaux :**

- Inventaire des sites, des réglementations – pour identifier les enjeux (paysage, faune, flore, milieu)
- Synthèse de ce qui incombe au propriétaire, à la forêt, au sylviculteur
- Analyser comment ceci peut se traduire techniquement (localisation, traitement favorable...)

**Chapitre directives de gestion** : définir les directives de gestion liées aux réglementations, aux enjeux

**Programme de coupes et travaux** = traduction technique des directives de gestion



